

# Nos morts

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **67 (1916)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la plus grande intensité et que ses méfaits ont été les plus graves. Nombreux furent les toits arrachés; entre Charnex et Sonzier, de magnifiques noyers ont été déracinés; ailleurs on a signalé la chute de quelques peupliers d'Italie. Mais il semble bien que c'est à la Tine, au territoire communal de Rossinière, que le vent soufflant du sud-ouest a surtout fait rage. Tombant des pentes de la pointe de Corjon, il affectait le caractère d'un véritable cyclone. Plusieurs vaches en estivage sur la montagne de Corjon ont été précipitées dans un couloir où elles ont perdu la vie. Au petit hameau de la Tine, sur les deux rives de la Sarine, plusieurs toits ont été complètement enlevés. Et il va bien sans dire que les forêts ont dû payer un large tribut à l'élément dévastateur qui, décidément, depuis quelques années, fait durement sentir sa puissance de destruction.

Dans le seul arrondissement III qui comprend les districts de Vevey et du Pays-d'Enhaut, soit la région la plus fortement atteinte, cet ouragan a déraciné ou brisé, dans les forêts publiques, environ 2500 plantes, mesurant à peu près 4800 m<sup>3</sup>.

Dans la forêt cantonale de l'*Alliaz*, ces chablis disséminés sur toute l'étendue sont au nombre de 160, cubant 300 m<sup>3</sup>. Dans celle de *Chillon*, 50 plantes ont été mises bas dont quelques hêtres de grande taille.

Pour quelques communes, le volume des bois renversés équivaut ou dépasse même légèrement la possibilité annuelle. Ce fut le cas surtout aux Planches-Montreux (1020 m<sup>3</sup>), à Châtelard-Montreux (1270 m<sup>3</sup>), à Blonay (915 m<sup>3</sup>) et à Rossinière (environ 1000<sup>3</sup>).

D'une façon générale, ces chablis sont disséminés sur de grandes étendues ne causant que de faibles trouées. Grâce à ce fait le mal n'est pas très grand.

S'il est un fait qui puisse consoler les propriétaires intéressés, c'est que ces bois renversés ont trouvé facilement preneur cet automne. Leur vente s'est faite à de bons prix. H. B.



## NOS MORTS.

### † Le colonel J. Ruedi, inspecteur forestier cantonal.

Le colonel J. Ruedi, bien connu des forestiers et chasseurs suisses, est mort le 28 novembre dernier, à Zurich, des suites d'un empoisonnement du sang. Il était âgé de 73 ans et remplissait depuis 33 ans les fonctions d'inspecteur forestier en chef du canton de Zurich.

Il avait succédé en cette qualité au professeur El. Landolt

Durant cette longue période, pendant laquelle M. Ruedi a dirigé l'administration forestière zurichoise, de nombreux progrès ont été réalisés. Très travailleur et persévérant, le défunt a grandement contribué

au développement de la sylviculture dans son canton. Il fut l'artisan le plus actif de la loi zurichoise sur les forêts de 1907, en particulier de son innovation principale, soit l'augmentation du nombre des arrondissements. Un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de ses concitoyens est d'avoir su créer, dans le bassin d'alimentation de la Töss, une belle forêt protectrice, vrai joyau de l'Oberland zurichois. Grande à l'origine de 88 ha seulement, il a su par des achats successifs et par le reboisement de sols agricoles ruinés, porter au quintuple l'étendue de ce mas. C'est ainsi qu'il a achevé définitivement les travaux de correction de la Töss et régularisé le régime des eaux de ce cours d'eau. Lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de son entrée en fonction



† Le colonel J. Ruedi  
inspecteur forestier cantonal.

comme inspecteur forestier cantonal, M. Ruedi a publié un intéressant opuscule sur les résultats obtenus pendant ce quart de siècle : „Beiträge zur Forstgeschichte des Kantons Zürich, 1882—1907“.

Amateur passionné de la chasse et de la pêche, le colonel Ruedi était une autorité incontestée dans ces questions ; il fit partie longtemps de la commission cantonale zurichoise de la chasse. C'est à lui qu'on est redevable de la réserve d'un asyle pour le gibier dans le massif du Töbstock.

M. Ruedi n'a fait qu'une brève apparition dans la politique qui ne l'attirait que médiocrement. Il fut de 1880 à 1890 le représentant, au Grand Conseil zurichois, du cercle de Schöfflisdorf-Regensberg où il fit ses premières armes comme inspecteur forestier d'arrondissement.

Capitaine lors de l'occupation des frontières en 1870, le défunt avait atteint le grade de colonel-brigadier d'artillerie. Très sociable, bon camarade, supérieur plein d'aménité, on aimait à le voir dans nos réunions forestières auxquelles il manquait rarement. Il a fait partie du comité permanent de notre société pendant plusieurs années. L'an dernier encore, à l'assemblée extraordinaire du 7 août à Olten, il n'avait eu garde de manquer à l'appel.

Dans ses „contributions à l'histoire de la sylviculture dans le canton de Zurich“, nous relevons les quelques réflexions suivantes :

„Quelle magnifique vocation que celle du forestier ! Et que de satisfactions elle lui procure ! A une condition toutefois, c'est qu'il sache bien réaliser toute la responsabilité qui lui incombe et que, à tout instant, il puisse considérer, la conscience tranquille, le travail accompli.“ Puis, plus loin : „Notre travail loin du bruit du monde ne nous permet pas de cueillir d'éclatants lauriers ou encore de briller devant le public. Car nous sommes souvent seuls à réaliser complètement combien notre tâche est importante et multiple. Et pourtant, nous aussi, nous avons une ambition, ambition bien enviable ! C'est l'ambition de travailler de telle sorte que notre canton de Zurich jouisse des bienfaits d'une bonne sylviculture et qu'à cet égard il s'attire l'estime de nos confédérés. Tel doit être le but de notre travail.“

Voilà les paroles d'un brave homme qui laissera le souvenir bien-faisant d'un excellent collègue et d'un vrai forestier réellement épris de la forêt.

Traduction d'après T. W.

### † Monsieur Julien Morel, expert forestier.

Les nombreux amis de Monsieur Julien Morel seront consternés d'apprendre son décès survenu le 17 janvier dernier, à Lausanne.

Rentré en automne 1914 d'un voyage d'études au Brésil, sa santé ébranlée par les fièvres était restée dès lors chancelante. Malgré les soins qui lui furent prodigués et un long séjour à Montana, la maladie a eu raison de sa robuste constitution. Notre jeune collègue est parti, enlevé à la plus tendre affection d'un père et d'un frère, fauché en pleine jeunesse : il n'avait que 32 ans.

L'activité de ce jeune sylviculteur permettait de fonder sur lui les plus belles espérances. Après d'excellentes études à l'école forestière de Zurich, il avait obtenu en 1906 le diplôme d'ingénieur forestier. A la fin de la même année, M. Morel commença, dans le canton de Vaud, son stage qu'il fit dans les III<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> arrondissements. En 1907, il obtint le brevet d'éligibilité à un poste supérieur.

Amateur de voyages, désireux de compléter son instruction professionnelle, il s'était rendu en Angleterre où il étudia quelque temps à l'école forestière d'Oxford. De là, il avait fait un long voyage d'études en Ecosse. Revenu à Lausanne, M. Morel avait élaboré des plans d'aménagement et des projets de chemins forestiers. Il fut quelque temps aménagiste au service cantonal vaudois des forêts, où son esprit lucide

et décidé non moins que son extrême amabilité le firent hautement apprécier. Mais un goût inné pour les voyages l'empêcha de goûter tranquillement le charme sans doute un peu monotone de ce poste officiel. Il partit en 1913 pour le Brésil en quête de nouvelles entreprises, invinciblement attiré par l'inconnu.

Après une intéressante moisson d'observations,<sup>1</sup> il rentra en Europe pour accomplir ses obligations militaires imposées par la mobilisation de guerre. Mais il aspirait vivement à repartir dans ces pays d'outre-mer où il entrevoyait un beau champ d'expériences. La maladie, hélas, ne l'a pas permis. Et voilà fauchée une existence qui contenait en germe les plus



† Monsieur Julien Morel  
expert forestier

belles promesses. La mort l'a ravi à une famille qui l'aimait tendrement, à des collègues parmi lesquels il ne comptait que des amis, car Julien Morel était la personnification même de l'amabilité; il avait un cœur d'or. Notre cœur se serre à l'idée que ce jeune forestier si distingué nous a été enlevé déjà. Nous présentons à sa famille bien durement éprouvée l'expression de notre vive sympathie et nos condoléances profondément émues.

*H. Badoux.*

<sup>1</sup> Quelques jours avant sa mort, notre cher collègue, plein d'espoir dans sa guérison, nous promettait encore un article pour notre Journal sur le côté forestier de son voyage au Brésil. Il y songeait depuis longtemps, mais le mal qui le minait l'avait empêché de le rédiger.